

# CONFRONTATIONS ENTRE PÊCHEURS ET DAUPHINS EN MÉDITERRANÉE NORD-OCCIDENTALE DU 6<sup>e</sup> SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE À NOS JOURS

Guy IMBERT,

Directeur de recherche au CNRS (honoraire)

[guyimbert@wanadoo.fr](mailto:guyimbert@wanadoo.fr) ; adresse postale : 13, rue Mireille, 13340 Rognac (France)

## PRÉSENTATION D'ENSEMBLE

L'oligotrophie des eaux du large de la Méditerranée admet certaines exceptions (Jacques, 1989), notamment en Méditerranée nord occidentale, ensemble formé par le bras de mer corso-ligure, le sous-bassin Provençal et le golfe du Lion. Quoique largement ouvert vers le Sud, cet ensemble est bien individualisé : il correspond à l'aire fréquemment balayée par les vents du nord, apportant un air boréal très sec lequel, favorisant une évaporation intense, refroidit les eaux de surface et en accroît la salinité. Le milieu est de plus fortement enrichi par les apports du Rhône. En raison de la rotation terrestre et de l'effet Coriolis, les alluvions du bassin rhodanien et de ses affluents, qui drainent le massif alpin, sont déportées vers la côte languedocienne pour former le vaste plateau continental en demi-lune du golfe du Lion, alors que la côte provençale et la côte ligure sont en revanche très accores. La frontière méridionale, qui correspond à la limite d'influence des vents boréaux, est mouvante : elle suit les déplacements en latitude du front thermique nord Baléares. Au Nord, un autre front thermique longe le talus continental et sépare les eaux du large de celles du domaine néritique, si bien que les eaux refroidies par les vents semblent contenues en haute mer dans une sorte de poche, dans laquelle elles sont animées d'oscillations d'inertie (Lacombe & Gonella, 1964), mouvements pendulaires qui finissent de dissiper l'énergie mécanique apportée dans la couche de mélange par le forçage atmosphérique. Les températures de surface y sont parfois inférieures à 20°C en été, alors que dans le reste de la Méditerranée leurs valeurs, égales ou supérieures à 23°C, évoquent plutôt une mer tropicale (Pérès, 1961).

L'abondance des cétacés en Méditerranée nord-occidentale en saison chaude (Bompar, 2000) découle des conditions hydrodynamiques et hydrologiques évoquées ci-dessus ; leur nombre est si grand que les Romains désignaient ces parages sous le nom de "côte des baleines". L'enseillement et l'enrichissement des eaux superficielles par l'upwelling favorisent une forte production biologique dans la couche superficielle et, quelques dizaines de minutes par nuit à la faveur de l'obscurité totale, des essaims de macroplancton montent des profondeurs pour venir s'y nourrir. En été, se concentrent sur cette zone des dizaines de milliers de dauphins, surtout des dauphins bleus et blancs (*Stenella coeruleoalba* Meyen, 1833), des milliers de rorquals communs (*Balaenoptera physalus* Linné, 1758) et de globicéphales noirs (*Globicephala melas* Trail, 1809) et des centaines de cachalots (*Physeter macrocephalus* Linné, 1758). On y rencontre aussi une remarquable macrofaune pélagique, notamment de grands sélaciens planctonophages (mantes et requins pèlerins) et des requins bleus. La pêche hauturière y prospère au printemps et en été, ciblant de grands poissons bleus extrêmement convoités, l'espadon et le thon rouge, dont les bancs voisinent les troupeaux de dauphins.

La Méditerranée nord-occidentale est bordée de contrées chargées d'histoire. Ses rivages furent explorés dès le 7<sup>e</sup> siècle avant notre ère par des navigateurs venus du Levant et colonisés vers la fin de même siècle par des Grecs venus de Phocée, cité de l'Ionie. Le génie du commerce de ces Phocéens fit la réussite économique et navale de Marseille, au long de cinq siècles d'impérialisme marchand (Clavel-Lévêque, 1985) et de négoce avec le reste de la Gaule (Benoît, 1965). Dans cette contrée baignée par la mer, placée au croisement de grandes voies de communication naturelles, les civilisations se succédèrent au gré de l'histoire. Ce sont 2,5 millénaires de recul qui permettent ainsi d'appréhender l'évolution des relations entre les hommes et ces êtres marins à respiration aérienne, plongeurs et nageurs aux capacités exceptionnelles, doués de langage, de mémoire et d'intelligence supérieure que sont les dauphins. Malgré les déprédations dont ils se rendent souvent coupables dans les filets de pêche, c'est presque toujours une image positive que l'on retient d'eux, mais une image empreinte de nuances différentes suivant les époques. Dans une certaine mesure, elles reflètent l'évolution de la pensée humaine, religieuse, politique et scientifique, sur une période qui va de la protohistoire au monde d'aujourd'hui, une pensée qui ne se départit jamais d'une part de rêves, des mythes fondateurs aux fictions à la mode aujourd'hui.

### ÉPOQUE ARCHAÏQUE (ÉTRUSQUES ET GRECS MASSALIOTES)

Bien avant les Grecs, les Rhodiens, venus de mer Égée, et surtout les Étrusques venus de la mer Tyrrhénienne, semblent avoir été les premiers explorateurs des côtes de la Méditerranée nord-occidentale. Les vestiges trouvés dans les oppidums celto-ligures attestent leur passage et leurs échanges avec les populations indigènes, que ce soit à Marseille (Clavel-Lévêque, 1985) ou à Saint-Blaise au voisinage du delta du Rhône (Rolland, 1949). En Étrurie, 80 km au nord de Rome, dans la nécropole de Tarquinia, la fresque de la tombe de la chasse et de la pêche (fig.1), datée de - 530 environ, d'une exceptionnelle richesse documentaire, nous renseigne sur les relations entre pêcheurs étrusques et dauphins et nous les présente partageant en mer la même hardiesse et la même exubérance. D'un réalisme étonnant, elle est l'œuvre d'un peintre inconnu qui a mis son pinceau au service d'un commanditaire soucieux de laisser le souvenir de ses exploits au cours de ses voyages, mais lui aussi tombé dans l'anonymat.

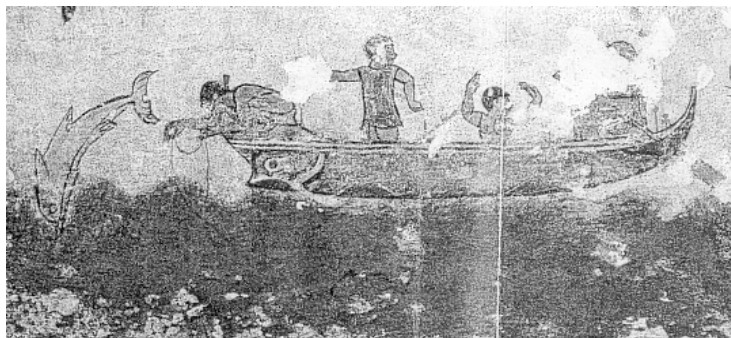


Fig. 1 FRESQUE DU TOMBEAU DE LA CHASSE ET DE LA PECHE (fragment)

**(Nécropole de Tarquinia, 6e siècle avant notre ère). Le dauphin bondissant par-dessus le filet, dans lequel un poisson est maillé, donne l'impression qu'il partage avec l'équipage le plaisir de la pêche. Noter également l'utilisation totémique de l'image du dauphin à la proue du navire.**

Plusieurs petites scènes sont figurées dont une partie de pêche en mer sur un navire monté par un équipage de quatre hommes. À la proue, un solide marin penché par-dessus bord manœuvre entre ses mains expertes les ralingues d'un filet maillant dérivant passé sous le

bateau. Sous la surface et à l'aplomb du deuxième marin en partant de la gauche, on devine le contour d'un poisson de belle taille dont la forme évoque celle d'un thon. Cette fresque est le premier indice de l'utilisation d'un filet maillant dérivant ciblant les thons, de son vrai nom courantille volante, connu aujourd'hui sous celui de thonaille, et dont l'origine se confond probablement avec celle des navires capables d'affronter la haute mer. Le pilote est assis en poupe. L'aisance du personnage se devine à sa posture éminente et au luxe de ses vêtements ; il pourrait être celui auquel le tombeau était destiné. Deux des matelots ont le visage tourné vers lui ; le plus petit écarte jovialement les bras pour lui indiquer la taille du poisson maillé, estimée à travers la surface. À l'avant, le dauphin qui saute au-dessus du filet, rostre pointé vers le fond, semble participer lui aussi à la fête, et l'étrave, taillée pour travailler la vague, est décorée d'une tête de dauphin et de son aileron. Ces deux détails soulignent à l'évidence une relation forte entre marins pêcheurs étrusques et dauphins pélagiques.

En fondant Marseille les Phocéens ont sans doute véhiculé vers l'Occident les récits mythologiques, les fables et légendes, les modes de pensée et, de façon générale, le culte dont les Grecs anciens ont entouré les dauphins dès l'époque mycénienne. Suivant une légende du cycle d'Homère, remontant à la fin de cette époque (13<sup>e</sup> siècle avant notre ère), c'est sous la forme d'un dauphin, qu'Apollon, le dieu soleil, aborda dans le golfe de Lépante pour chasser du "*nombril du monde*" les vieilles divinités telluriques, percer le monstrueux Python de ses flèches et fonder à *Delphes* le grand sanctuaire panhellénique, auquel les Grecs se rendaient traditionnellement par la voie maritime. L'image des dauphins, les "*enfants de Poseidon*", ne pouvait qu'être forte dans la république massaliote, et le trésor des Marseillais compte parmi les plus somptueux des monuments que chaque cité grecque tenait à édifier à Delphes.

Selon Oppien de Cilicie, la pêche des dauphins était réprouvée par les Dieux ; ce qui implique que les Grecs anciens s'interdisaient d'en consommer la chair ; l'auteur des *Haliéutiques* ajoutait que celui qui leur faisait la guerre entachait tous ceux de sa maison. Toutefois l'image projetée par les dauphins dans la mythologie grecque n'était pas univoque, car des êtres maléfiques pouvaient se dissimuler sous leur apparence. Ainsi, dans une autre légende du cycle d'Homère, des pirates tyrrhéniens plongèrent de leur bateau et se changèrent alors en dauphins pour échapper à la colère du dieu Dyonisos, qu'ils avaient tenté de piller. Ce mythe, maintes fois représenté, fut encore repris sous le règne d'Auguste par le poète latin Ovide dans ses *Métamorphoses* ; il explique que certains chants antiques qualifiaient le dauphin de *tyrrhenus piscis*, le nom de Tyrrhéniens s'appliquant dans le monde hellénique aux Étrusques, peuple redouté sur les mers.

## ÉPOQUE GALLO-ROMAINE ET PALEOCHRÉTIENNE

Grande alliée navale de Rome pendant les guerres puniques, Marseille finit par passer sous sa coupe, mais après avoir gardé son indépendance bien plus longtemps qu'aucune autre cité grecque (Clavel-Lévêque, 1985). L'importance que le dauphin conserva dans le bestiaire gallo-romain marseillais est attestée au Musée du Vieux Marseille par une belle mosaïque de pavement du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, découverte dans la partie de la ville antique qui dominait la mer (quartier de la vieille Major), appelée au moyen âge à devenir la ville épiscopale.

Pline l'Ancien (23-79 de notre ère) visita les côtes de la Narbonnaise dans ses voyages vers l'Hispanie, dont il fut procureur vers 70 sous le règne de Vespasien. On trouve dans son *Histoire naturelle* (IX) un remarquable exemple de coopération entre pêcheurs gaulois et dauphins (figure 2). L'aide apportée par les dauphins était similaire à celle qu'ils apportent

encore aux *Imragen* dans une pêcherie de Mauritanie, pêcherie qui cible des grands bancs de mugilidés et qui a fait l'objet de remarquables films documentaires (Cousteau et Diolé, 1975).

La lagune de Lattes (France), dont il ne reste aujourd'hui qu'une relique connue sous le nom d'étang de l'Or, communiquait à l'époque avec la mer par un grau poissonneux que les bancs de mulets empruntaient en rangs serrés, à la faveur du flux sortant. Le courant étant trop fort pour barrer le grau avec des filets, les pêcheurs les calaient sur les bords, suspendus en l'air à des poteaux fourchus. Lorsque les bancs s'engageaient dans le grau, les pêcheurs faisaient venir les dauphins en frappant la surface, mimant le bruit caractéristique que font les mulets sauteurs (*Mugil cephalus* Linné, 1758) en surface, lorsqu'ils retombent dans l'eau. L'intrusion des dauphins dispersait les bancs et faisait bondir les poissons dans l'air. Les filets disposés en hauteur les maillaient alors en grand nombre, dont les dauphins recevaient leur part.

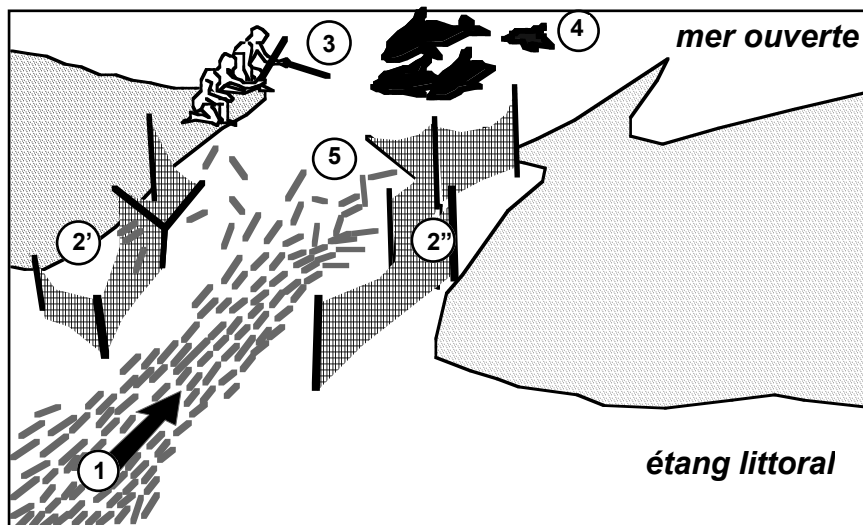


Fig. 2 PÊCHERIE GAULOISE DE MULETS AVEC L'AIDE DE DAUPHINS EN NARBONNAISE (d'après Pline l'Ancien).

**Les bancs de mulets quittent la lagune au flux sortant (1). Pour ne pas être emportés par la force du courant, les filets sont calés sur les bords (2' et 2''). Les pêcheurs frappent la surface pour faire venir les dauphins (3). Leur arrivée (4) disperse les mulets qui sautent hors de l'eau et se maillent dans les filets (5).**

En dépit de traditions locales selon lesquelles la Provence aurait été évangélisée dès le 1<sup>er</sup> siècle par de proches disciples du Christ, le christianisme n'y apparut que de façon tardive, les communautés chrétiennes ne commençant à prendre quelque importance qu'à partir de la seconde moitié du 3<sup>e</sup> siècle (Busquet, 1945). La conversion n'altéra guère la considération que le monde antique avait pour les dauphins. En atteste le nombre de pierres tombales gravées à leur image dans la nécropole paléochrétienne de Saint-Victor à Marseille, un site sur lequel fut fondée au 5<sup>e</sup> siècle l'une des plus influentes abbayes de l'Occident médiéval.

Parmi les vestiges archéologiques remarquables, le sarcophage de la Gayolle à Brignoles est l'un des plus anciens connus de la chrétienté et le plus ancien sarcophage chrétien en Gaule (3<sup>e</sup> siècle). Son bas-relief représente un paysage paradisiaque dans lequel on reconnaît le Christ, assis à droite, et son premier apôtre, Pierre, à gauche (figure 3). Celui-ci est figuré à la fois en tant que patron des pêcheurs et gardien du paradis ; il tient une canne à pêche avec un dauphin au bout de sa ligne animal symbolique, conducteur des âmes des trépassés en mer.



Fig. 3. BAS-RELIEF DU SARCOPHAGE CHRÉTIEN DE LA GAYOLLE (fragment).

**Représentation de l'apôtre Pierre, gardien de l'entrée du Paradis et patron des pêcheurs, tenant au bout de sa ligne un dauphin, ami du Christ et conducteur des âmes des trépassés en mer. Œuvre d'un sculpteur grec, ce bas-relief est daté de la seconde moitié du 3<sup>e</sup> siècle.**

### **PLACE DU DAUPHIN DANS LE BESTIAIRE CHRÉTIEN MÉDIEVAL**

La canne à pêche de l'apôtre Pierre rappelle très à propos que la chair du dauphin était consommée au moyen âge et particulièrement prisée les jours de maigre, le christianisme s'écartant ainsi de la règle panhellénique qui interdisait d'en manger. Les disciples du Christ pratiquent chaque jour la communion, partage rituel des aliments eucharistiques, le pain et le vin, et consomment, aux fêtes traditionnelles, la viande d'animaux symboliques comme l'agneau pascal et, à l'époque médiévale, le dauphin réservé aux repas princiers. Le plaisir apporté jadis par cette gourmandise est attesté par une anecdote locale amusante. Pour arbitrer les graves désordres civils qui ensanglantèrent Marseille pendant toute la première moitié du 13<sup>e</sup> siècle, le Cardinal Saint-Ange légat du pape à Paris, que le Saint Siège avait proposé comme médiateur, missionna Pierre de Coloumieu, évêque d'Albano, et Hugues Béroard, archevêque d'Arles (Busquet, 1945). Or, les dauphins n'étaient jamais loin dans la rade de Marseille et il leur arrivait de pénétrer dans le port dont les eaux appartenaient à l'abbaye. Manquant sans doute un peu de vergogne, les moines de Saint-Victor profitèrent de la présence de représentants pontificaux pour qu'il soit "*de plus statué que tout dauphin qui entrait dans le port serait pêché au profit du monastère*" (Méry & Guindon, 1841).

Les superstitions jouent un grand rôle dans les mentalités des gens de mer, particulièrement des pêcheurs, car ils exercent des métiers inmanquablement soumis aux caprices du sort. Dans l'esprit de ceux qui affrontaient la mer, le dauphin continuait d'occuper dans la chrétienté médiévale la place qui était la sienne aux temps du paganisme : "*non seulement comme sauveur des naufragés, mais encore comme un guide bienveillant et sûr pour les vaisseaux, leur indiquant la direction des ports quand une tempête se préparait sournoisement dans les bas-fonds des mers*" (Charbonneau-Lassay, 1940). Et le même auteur

ajoute qu'aux temps chrétiens : *“Les navigateurs latins des golfes de Gènes et du Lion tiraient des présages et des avertissements des dauphins souffleurs, nombreux en ces parages méditerranéens,[...] Comment les Chrétiens n'auraient-ils pas vu en lui Celui qui, après les avoir sauvées, conduit les âmes saintes vers la patrie de la vie heureuse ? »*.

Ainsi, dans les croyances naïves de l'époque, les dauphins transportaient les âmes de ceux qui mouraient en mer sans avoir reçu les derniers sacrements. La tradition voulait qu'ils s'approchassent des bateaux pour qu'on leur fasse la charité de les asperger d'eau bénite, afin que les âmes qu'ils avaient recueillies, ainsi purifiées, puissent monter au paradis. Le rite de l'aspersion était toutefois insuffisant pour les âmes possédées par le démon. On pourrait voir ici une variante chrétienne du mythe archaïque des pirates tyrrhéniens métamorphosés en dauphins : hantés par ces âmes damnées, les dauphins pouvaient être poussés à de mauvaises actions, comme détruire les filets de pêche ou envahir les ports. Seul l'*exorcisme* pouvait faire cesser ces maléfices. Son rituel était un mélange de litanies et d'imprécations violentes pour forcer le démon à avouer sa présence et le chasser du corps des possédés, êtres humains ou animaux ; teinté de magie, il fut pratiqué pendant des siècles. Ce genre de superstitions et de pratiques viles, dont certains membres du bas clergé se servirent pour intimider leurs ouailles, comptèrent parmi les causes de la crise profonde du christianisme en Occident au 16<sup>e</sup> siècle, crise à l'origine de trente ans de sanglantes guerres de religion en France, de la régence de Catherine de Médicis jusqu'au triomphe d'Henri IV et l'avènement des Bourbons.

## LES TEMPS MODERNES

Les idées concernant les dauphins ont rapidement évolué dès la Renaissance avec la remise à l'honneur des arts et lettres antiques. Ce sont les dissections de Pierre Belon (1517-1564), génial précurseur de l'anatomie comparée et de l'embryologie, qui démontrèrent combien étaient différents les organes respiratoires et circulatoires des dauphins et les poissons, et combien étaient semblables les cerveaux du dauphin et de l'homme. Ses études intra-utérines de l'embryon chez le marsouin firent également date. Avec ce genre de progrès dans les connaissances, la viande de dauphin perdit bien vite la faveur des classes supérieures, ne fut plus guère consommée que par le petit peuple et finit par devenir totalement méprisée.

Simultanément, le dauphin semble avoir perdu sa valeur symbolique chez les Chrétiens, alors que beaucoup d'autres animaux conservèrent plus ou moins la leur. Aux 16<sup>e</sup>, et 17<sup>e</sup> siècles et dans la première moitié du 18<sup>e</sup>, chaque fois que les déprédations des dauphins dans les filets de pêche devenaient intolérables, les prud'hommes de pêche réclamaient que l'église se chargeât d'exorciser les coupables. Par principe cet office était réservé aux évêques et il n'était pratiqué que si une enquête préalable en avait établi la nécessité (Bouis, 1634). L'exemple de celui pratiqué Marseille à la fin du 16<sup>e</sup> siècle est révélateur de cette évolution.

En janvier 1593, au cours des premières années du règne d'Henri IV de Bourbon et alors que celui-ci n'avait pas encore abjuré la religion réformée, le port (*littus*) et la rade de Marseille furent envahis par des dauphins, semant l'effroi dans la population tant leur multitude était grande (Génébrard & Pontaco, 1599). Marseille était alors un bastion de la Ligue catholique et refusait le pouvoir royal (Kaiser, 1991). Remarquablement fortifiée, dotée d'une artillerie puissante, ouverte sur la Méditerranée, la ville traitait directement avec l'Espagne et avec le Vatican (Braudel, 1949). Les approvisionnements dépendaient étroitement de la mer : convois de blé de Toscane et débarquements de poissons de la rade. Au 16<sup>e</sup> siècle, les madragues n'étaient pas encore installées sur ces côtes, mais on y pêchait beaucoup de thons. Dans le dictionnaire des sciences naturelles, le grand Georges Cuvier cite Quiqueran de Beaujeu,

célèbre laudateur de la Provence dans la première moitié du 16<sup>e</sup> siècle, et selon qui “*on a, de son temps, pris à Marseille, et en seul jour, jusqu’à 8000 thons*”. Dans un ouvrage d’époque (Braun & Hogenberg, 1572), une gravure présente une vue générale de Marseille avec des pêcheurs tirant de la rade un filet qui paraît bien être une thonaille de poste.

Dans ce contexte, l’invasion de multitudes de dauphins s’attaquant aux bancs de poissons et aux filets de pêche prit des allures de catastrophe. Mettant le comble à la terreur, leur violente intrusion en nombre dans le port et les dommages provoqués aux bateaux laissent penser que les dauphins ordinaires étaient accompagnés d’espèces plus puissantes et plus féroces (“*belluae marinae*”, selon un texte latin de l’époque), peut-être des globicéphales noirs. L’évêque de Marseille, un modéré, ayant depuis des années préféré quitter son diocèse, les consuls de la ville alertèrent leur allié Silvio Savelli, vice-légat du pape en Avignon, pour obtenir le secours de l’église. Celui-ci, dans une lettre en date du 2 février (Savelli, 1593), leur annonça qu’il envoyait pour les aider Giovanni Francesco Bordini (1536-1609), évêque de Cavaillon, tout en leur recommandant de mettre en œuvre instamment tous les moyens et toutes les armes dont ils pouvaient disposer pour repousser les intrus.

Bordini n’arriva sur les lieux que dans la seconde quinzaine de février et fut reçu en grande pompe par la ville. Son intervention, très politique, est connue en détail grâce à l’abondante correspondance qu’il entretenait avec le Vatican (Venard, 1993). Avant tout, il s’employa à convaincre la ville soulevée contre son monarque hérétique que l’église de Rome tenait à la garder sous sa vigilante protection. Il s’efforça de raffermir la foi catholique du peuple marseillais en les encourageant à la prière et en rassemblant les foules par de somptueuses cérémonies : “*Le jour de la Saint-Matthias (24 février), j’ai porté en procession le très saint sacrement et embarqué pontificalement sur un bateau. J’ai avancé jusqu’à deux milles en mer dans la rade. Dans un autre bateau, il y avait les consuls, dans deux autres le clergé avec la croix et la musique...*” (lettre du 1er mars 1593). De plus, ecclésiastique oratorien imprégné des idées de la Contre-réforme issues du concile de Trente, il veillait à chasser des esprits toute survivance de paganisme et à exclure toute idée de machination diabolique : “*On a prié avec des prières éloignées de toute vaine superstition [...]. Je les ai avertis que ce fléau était tombé de la main de Dieu, en raison de leurs péchés, surtout parce qu’ils allaient à la pêche le Dimanche et les autres jours d’obligation, sans nécessité et par pure cupidité.*” (lettre du 9 mars 1593). Si le résultat fut par la suite présenté comme empreint de merveilleux (Bouis, 1634), Bordini, qui ne passait pourtant pas comme un prélat particulièrement modeste, avait tenu à le relativiser : “*[et] la Divine Miséricorde, émue par la foi et la détresse de ces pauvres pêcheurs, a pour le moment fermé la bouche de ces dauphins et s’ils continuent à prélever du poisson dans les filets, ils n’y font plus des trous comme ils le faisaient avant*” (lettre du 1er mars 1593). Ce détail laisse penser que les plus féroces avaient quitté la rade.

En définitive, le discours apostolique avait tendu à soutenir le moral des fidèles et à encourager les Marseillais dans leur lutte contre la religion réformée. Dans cet esprit, l’envoyé pontifical semble s’être efforcé de banaliser la massive et violente intrusion des dauphins qui avait terrifié la population. Aussi curieux que cet événement puisse paraître aux biologistes d’aujourd’hui, les témoignages écrits ne laissent guère de doutes sur son authenticité.

Ce ne fut pas non plus la dernière fois qu’on eut recours à l’exorcisme contre les dauphins. Pendant plus d’un siècle et demi, les prud’hommes de pêche du quartier maritime de Marseille ou ceux d’autres quartiers voisins, Toulon ou Nice, continuèrent de solliciter leurs diocèses dès que les dégâts dans les filets leur devenaient intolérables. Le tableau 1 récapitule les exorcismes pratiqués en mer de la fin du 16<sup>e</sup> siècle au milieu du 18<sup>e</sup> siècle à Marseille.

Tableau 1 : Exorcismes de dauphins dans le diocèse de Marseille

<i>date</i>	<i>intervenant</i>	<i>source</i>
1593	G.-F. Bordini	Génébrard & Pontaco (1599)
1599	F. Raguenu	Ruffi (de) L-A. (1696)
1612	G. Turicella	Faget D. (2009)
1728	H. de Belzunce	<i>ibidem</i>
1751	H. de Belzunce	<i>ibidem</i>

Cette pratique cessa cependant dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, siècle des lumières, des philosophes et des encyclopédistes. Sous leur influence, les légendes et les fables qui ont longtemps occulté la connaissance du monde vivant se sont dissipées progressivement.

### LES MASSACRES ORGANISÉS DE DAUPHINS A L'ÈRE INDUSTRIELLE

Une revue récente (Faget, 2009) a attiré l'attention sur les conflits entre pêcheurs et petits cétacés et sur les tueries de "*dauphins et marsouins*" en Méditerranée nord-occidentale, du milieu du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'aux lendemains de la seconde guerre mondiale. Au plan de la zoologie marine, ce travail souffre de l'insuffisance des connaissances faunistiques de l'époque et ne permet guère d'identifier les espèces qui étaient responsables des dégâts causés aux filets. Bien que leur nom ne soit jamais cité, il est possible que les déprédations les plus graves aient été le fait de globicéphales noirs, désignés peut-être sous le terme ambigu de "*marsouins*", créatures d'un poids de plusieurs tonnes et d'une longueur pouvant dépasser cinq mètres. Ne craignant ni les bateaux, ni les filets, ni les hommes, ils sont communs à la belle saison dans les eaux du large en Méditerranée nord-occidentale et peuvent former des troupes de dizaines, voire de centaines d'individus. De telles concentrations sont exceptionnelles dans ces parages pour les autres cétacés, sauf des formes de petite taille, tels les dauphins bleus et blancs ou le dauphin commun (*Delphinus delphis* Linné, 1758).

Faget rappelle avec pertinence que la fin du 19<sup>e</sup> siècle vit surgir dans les sciences naturelles une déformation intellectuelle trop nettement orientée vers les préoccupations utilitaires. La communauté scientifique se laissait aller à une tendance pernicieuse consistant à classer les espèces végétales ou animales en "*utiles*" ou "*nuisibles*". Prédateurs et destructeurs d'engins de pêche, les dauphins ne furent plus regardés que comme une vermine dont il fallait débarrasser les côtes (Gourret, 1894), projet d'autant plus logique que la chasse baleinière s'avérait lucrative, notamment en mer Noire. Les pêcheurs ont donc réclamé de plus en plus vigoureusement des campagnes d'extermination.

De leur côté, les autorités maritimes semblaient d'autant plus promptes à satisfaire les pêcheurs que, en ces temps de belligérance et de conscription militaire, la nation en avait grand besoin pour recruter des équipages amarqués pour sa flotte. Le tableau 2 rend compte de la variété des moyens, de portée quelquefois illusoire, mis en œuvre sous la III<sup>e</sup> République pour détruire les dauphins sur les côtes françaises de la Méditerranée, presque toujours avec la coopération des moyens de la Marine.



Tableau 2 : **Méthodes d’extermination des dauphins en Méditerranée nord-occidentale**  
 (source : Faget D. 2009, *Provence historique*, 59 : 381-395)

Chasse au rabat et massacre à terre	rade de Marseille	1873
Torpilles explosives	golfe de Fréjus	1883-84
Lampes électriques à incandescence immergées	rade de Marseille	1893
Procédé Ocellus (explosions sous-marines) pétards à mise à feu électrique suspendus aux filets	baie de la Ciotat	1894
Procédé Bellot (appâts piégés mécaniquement) aiguilles d’acier retenues par du catgut dans un appât ; le lien digéré elles se déployaient en croix dans l’estomac		1895
Tirs à la mitrailleuse lourde et au canon de 47 mm		1900-1907
Distribution de fusils de guerre aux pêcheurs		1919-1920

Parmi toutes ces techniques, c’est le procédé Ocellus qui a semblé avoir la plus grande nocivité avec 80 cétacés tués en deux explosions ; mais la technique ne fut pas retenue, car les autorités navales la jugèrent trop onéreuse.

## LA PÉRIODE CONTEMPORAINE ET L’EXEMPLE DE LA THONAILLE

Dans le monde entier, comme en témoignent les résolutions prises par l’assemblée générale des Nations unies et les récentes orientations prises par la Commission baleinière internationale, en Europe, comme en témoigne la convention de Berne, en Amérique, comme en témoigne le Marine Mammals Protection Act, le dauphin a complètement retrouvé le statut protégé dont il jouissait dans le monde hellénique. Dans une société occidentale qui privilégie intelligence, séduction, énergie et vitesse, le comportement, l’élégance et le dynamisme des dauphins en font le symbole de l’énergie vitale libérée dans l’océan planétaire.

La nouvelle héroïsation du dauphin ne résulte pas seulement du souci de protéger les faunes naturelles et plus spécifiquement les cétacés, car, comme l’a remarqué un éminent zoologiste du Muséum national d’histoire naturelle, “*Somme toute, on peut dire que les Cétacés sont actuellement les mieux protégés des animaux sauvages*” (Bertin, 1950). Le retour en grâce a répondu aussi à d’autres préoccupations, très réelles quoique moins affichées, qui ont sans doute touché au domaine de la défense et aux stratégies déployées dans la guerre froide (Shakya, 2008). En popularisant leur image dans les films de fiction et feuilletons télévisés on a tenté de convaincre les citoyens de l’utilisation nécessaire et justifiée de l’arme sous-marine, arme très généralement considérée au départ comme déloyale. L’image du dauphin sympathique, allié fidèle et d’une efficacité magique dans le milieu aquatique, copieusement véhiculée auprès du grand public, a quelque peu contribué à tranquilliser les consciences et à apaiser les esprits inquiets de la sécurité océanique de la nation.

Les préoccupations écologiques ne sont toutefois ni absentes, ni factices : il est incontestable que les captures involontaires de dauphins dans les filets de pêche sont un danger mortel pour des animaux dépendants de la surface pour leurs besoins en oxygène. L'introduction des fibres synthétiques (nylon polyamide) pour la fabrication de nappes à la fois invisibles et résistantes et spécialement des filets maillants dérivants déployés juste sous la surface s'est avérée bien plus meurtrière pour eux que l'arsenal des techniques mises en œuvre pour les exterminer.

En vertu d'accords internationaux et sous peine d'interdiction de leurs engins et de clôture de leurs pêcheries, les pêcheurs doivent tout mettre en œuvre pour éviter les captures accessoires d'espèces non ciblées (en anglais "*by-catch*"), particulièrement celles de mammifères marins et de tortues aquatiques. Ce problème mobilise l'opinion et peut influencer le choix du consommateur. Les captures involontaires de dauphins servent parfois aussi d'arguments d'appoint pour justifier des choix épineux en politique des pêches ou pour trancher des litiges internationaux touchant à l'exploitation et au partage des ressources vivantes océaniques. Particulièrement édifiants à cet égard sont les démêlés à propos de l'utilisation à grande échelle des filets maillants dérivants dans l'océan mondial, à commencer par l'océan Pacifique (Northridge, 1991). Le même problème a été rencontré en Méditerranée nord-occidentale, avec deux exemples significatifs, celui de la *spadara*, ciblant les espadons, et celui de la thonaille (ou courantille volante), ciblant les thons rouges. Leur utilisation a été totalement interdite sur les navires des États membres de la Communauté européenne. En Grèce, Espagne et Italie, la *spadara*, pêcherie plus hauturière que la thonaille, fut bannie dès les années 1990. La clôture de la pêcherie de la thonaille, à caractère plus artisanal n'est intervenue que de façon très récente (2009), car elle fut âprement défendue par les pêcheurs aux petits métiers provençaux et languedociens. Ceux-ci la pratiquaient en effet seulement à la belle saison, au jour le jour, comme complément à la pêche littorale, si les conditions étaient favorables pour s'éloigner la nuit vers le large, à distance limite de leurs ports.

À la demande de la profession et avec le soutien des autorités nationales et locales (Conseil régional PACA), le Centre d'Océanologie de Marseille (C.O.M.) s'est investi dans le suivi scientifique de cette pêcherie pendant cinq campagnes consécutives (2000 à 2004 incluses). De plus, avec l'aide du C.O.M. qui a validé leurs résultats (Imbert *et al.*, 2001), les pêcheurs à la thonaille ont introduit en Méditerranée l'utilisation de minibalises ultrasonores pour réduire le nombre des captures involontaires de dauphins.

La figure 4 montre la distribution géographique des opérations de pêche de nuit suivies en mer par les observateurs du C.O.M. (370 missions) et celle des captures de dauphins bleus et blancs *Stenella coeruleoalba* (81 occurrences). On remarque que toutes les captures ont été observées au large des côtes provençale et ligure, et aucune au large de la côte languedocienne. Ce fait semble en réalité traduire l'influence d'un très fort facteur saisonnier : la thonaille était pratiquée au printemps dans le golfe du Lion, alors qu'elle était pratiquée en été dans le bassin provençal et le bras de mer liguro-corse. Les captures, presque toujours létales survenaient en été, avec un pic dans la seconde quinzaine de juillet et au mois d'août. Elles concernaient en majorité des delphineaux, âgés de 2 à 3 mois, nés au printemps et en début de sevrage en été, ce qui en faisait la saison à risque. Des adultes étaient également maillés, principalement, semble-t-il, dans leurs tentatives de dégager les jeunes des filets.

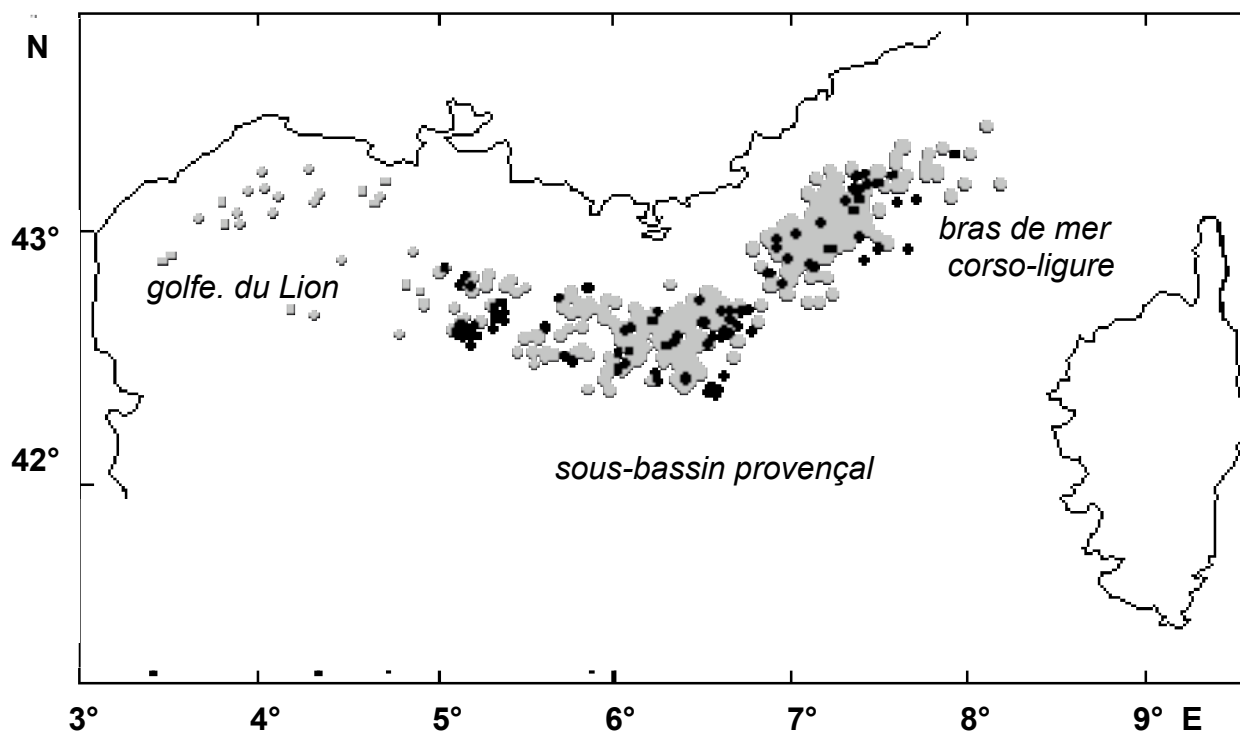


Fig. 4 DISTRIBUTION DE CAPTURES DE DAUPHINS BLANCS ET BLEUS PAR DES SCIENTIFIQUES EMBARQUÉS (SUIVI EN MER DES CAMPAGNES 2000 À 2004)

Point gris : nuit de pêche suivie par un observateur embarqué (370 missions) ;  
 Point noir : capture involontaire de dauphin bleu et blanc (*S. coeruleoalba*) (81 occurrences).  
 Aucune capture (ni observation) de dauphin dans le golfe du Lion où la thonaille se pratiquait au printemps, alors qu'elle se pratiquait en été dans le reste du champ de pêche.

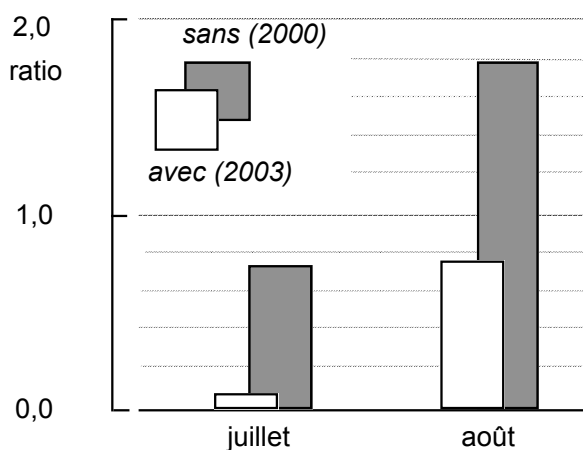


Fig. 5 RÉDUCTION A L'AIDE DE MINIBALISES ULTRASONORES DES CAPTURES INVOLONTAIRES DE DAUPHINS DANS LES THONAILLES

Les résultats sont exprimés en termes de ratio de sélectivité (dauphins capturés pour 100 thons pêchés) sans minibalises en gris (campagne 2000) et avec (campagne 2003), pour juillet et pour août, lorsque débute le sevrage des jeunes nés en avril et mai et que le risque de capture culmine. Les écarts sans et avec minibalises sont significatifs à  $p < 0,03$  en juillet et  $p < 0,05$  en août.

Avant l'emploi généralisé de minibalises acoustiques sur les thonailles, on avait extrapolé le nombre de captures dans l'ensemble de la flottille (environ 70 bateaux en plein été et 900 opérations de pêche) en se fondant sur l'échantillonnage stratifié mois par mois de 85 nuits de pêche avec observateurs embarqués. Ce nombre avait été estimé entre 300 et 350 par an.

Les minibalises furent mises en œuvre en deux temps : la campagne 2001 a servi à tester leur efficacité sur un échantillon de 4 bateaux ; la campagne 2002 a servi à en équiper toute la flottille, et à entraîner les équipages à les utiliser. La figure 5 présente les résultats obtenus en comparant la campagne d'été de l'année 2000, sans minibalises, et celle de l'année 2003, avec minibalises, au mois de juillet et au mois d'août, quand les risques sont les plus élevés. Ces résultats sont exprimés en termes de *ratio de sélectivité*, c'est-à-dire en nombre de dauphins capturés par centaine de thons pêchés. Le ratio sans minibalises était voisin de 0,75 dauphin pour 100 thons en juillet et de 1,65 dauphins pour 100 thons en août. Le ratio avec minibalises était voisin de 0,10 dauphin pour 100 thons en juillet et de 0,80 dauphin pour 100 thons en août. La réduction du nombre des captures entre 2000 et 2003 était significative respectivement à  $p < 0,03$  en juillet et à  $p < 0,05$  en août. En principe, pour la pêche d'un nombre donné de thons, le nombre de dauphins capturés involontairement était divisé par 3 ; c'est dire que les minibalises ont permis de tripler la sélectivité des thonailles.

Apprécier l'efficacité de la prévention en termes d'amélioration de la sélectivité du filet de pêche n'était toutefois pas suffisant ; il fallait l'apprécier en termes de risque pour le stock de dauphins. Ce risque peut être évalué de deux façons : on peut soit comparer les variations du stock par des recensements périodiques, ou bien utiliser des indicateurs fondés sur la dynamique des populations. Aux États-Unis, les experts du N.M.F.S. (*National Marine Fisheries Service*) et les services fédéraux de protection de l'environnement ont convenu que la seconde façon est préférable. En effet, des études de modélisation numérique (Wade, 1998) ont montré qu'il est plus fiable et plus prudent de détecter les circonstances qui peuvent provoquer le déclin d'une population que d'essayer de détecter ce déclin par des recensements itératifs. Les raisons en sont d'une part l'incertitude qui entache l'évaluation des populations et d'autre part la crainte de détecter la déplétion trop tard pour pouvoir y porter remède.

Pour chaque stock, la dynamique des populations permet de calculer un P.B.R. ou potentiel biologique de retrait (en anglais "*potential biological removal*"). Cet indicateur est défini comme le nombre de captures annuelles à ne pas dépasser, pour exclure le risque de déplétion. L'état de déplétion est défini comme une situation dans laquelle le nombre de reproducteurs devient insuffisant pour compenser la mortalité naturelle et la mortalité ajoutée. *A contrario*, si la mortalité ajoutée est combattue par des moyens appropriés (balisage ultrasonore et/ou réduction de l'effort de pêche), les experts américains considèrent que le nombre des captures devient insignifiant devant l'incertitude des dénombrements en mer, quand il devient inférieur à 10 % du P.B.R. La mortalité ajoutée par la pêche peut alors être négligée.

Le calcul du P.B.R. du stock contenu par un biotope est extrêmement simple. Sa valeur est directement proportionnelle à deux paramètres seulement : d'une part la capacité d'accueil du biotope et d'autre part le taux de croissance maximum de l'espèce.

- La population historiquement la plus forte recensée dans le territoire est supposée représenter correctement la capacité d'accueil. Il faut garder présent à l'esprit que la dépasser engendre des risques : famine et maladies contagieuses, telle que l'épizootie à *morbillivirus* chez le dauphin bleu et blanc par exemple.

- Le taux de croissance maximum est une caractéristique biologique de l'espèce. Ce taux est connu avec précision dans le cas du dauphin bleu et blanc ; il a pu être déterminé au Japon, où ce petit cétacé a fait longtemps l'objet d'une grande pêcherie qui fut consciencieusement surveillée par les autorités (Kasuya, 2000).

Dans le champ de pêche de la thonaille, le P.B.R. du dauphin bleu et blanc a été estimé à 750 individus par an (Imbert *et al.* 2007). Le nombre de captures est passé de 300 à 350 par an en 2000 (environ 0,45 P.B.R.) à 105 à 115 par an en 2003 (environ 0,15 P.B.R.). Le calcul de 2003 reposait sur l'hypothèse d'un l'effort de pêche constant, condition qui n'avait pas pu être formellement démontrée par le suivi scientifique. Il reste cependant que dès la seconde année de l'utilisation généralisée des minibalises, il semblait raisonnable d'espérer que le seuil pour lequel la mortalité ajoutée devient négligeable pourrait être assez aisément atteint.

Les protectionnistes se sont montrés réticents à accepter une méthode d'approche pourtant éprouvée aux États-Unis par plus dix ans de pratique de terrain, sur plus de 200 stocks différents de mammifères marins. Ce sont les méthodes d'intimidation et les rapports de force qui ont prévalu dans le différend entre les pêcheurs et leurs détracteurs. C'est dire que la pêcherie de la thonaille était condamnée d'avance. La Cour de justice des communautés européennes ne pouvait fonder sa décision que sur des critères réglementaires et appliquer strictement les directives ; l'arrêt qu'elle a rendu était sans appel. La décision du juge n'est pas liée à l'avis de l'expert ; les scientifiques ne peuvent donc que s'incliner.

## CONCLUSION

Peuplée de multitudes de cétacés, hellénisée dès le 6<sup>e</sup> avant notre ère par des navigateurs qui vénéraient les dauphins, placée à la croisée de civilisations et de cultures, la Méditerranée nord occidentale est un endroit privilégié pour étudier les relations entre le dauphin et l'homme depuis la protohistoire. Un demi millénaire de domination des marins et négociants massaliotes ont maintenu le culte hellène de ces « *enfants de Poséidon* », et les quatre siècles de civilisation gallo-romaine qui suivirent n'ont pas altéré la considération qu'on portait à ces prestigieux êtres marins, dans une antiquité imprégnée de mythes et de polythéisme.

La chrétienté a continué plus d'un millénaire à faire du dauphin un animal symbole, mais la règle s'écartait de l'interdit antique, puisque on consommait sa chair, un mets considéré comme un luxe. Dès le 3<sup>e</sup> siècle en Provence, on le représente comme un attribut de l'apôtre Pierre, patron des pêcheurs et gardien du Paradis. En effet, dans la foi naïve du moyen âge, il était le conducteur charitable des âmes de ceux qui périssaient en mer sans les derniers sacrements. Ce rôle n'allait pas sans risques, car se charger d'âmes lourdes de pêchés pouvait être maléfique. On expliquait ainsi les dégâts dont ils se rendaient coupables dans les filets de pêche, et, dans les cas graves, on prétendait y mettre fin par des exorcismes, supposés chasser les démons censés pousser les dauphins aux comportements les plus féroces.

Au 16<sup>e</sup> siècle, à la Renaissance, on revint à des idées plus exactes sur ces créatures marines dont les appareils reproducteurs, les poumons, les viscères et le cerveau ressemblaient à ceux des hommes bien davantage qu'à ceux des poissons. En religion, la Réforme poussa l'ensemble de la Chrétienté d'Occident à réagir contre les fausses croyances répandues par un bas clergé souvent ignare. Devant l'urgence de rénover les rites religieux, le saint-siège fit la chasse à toutes les superstitions, y compris celles qui touchaient aux dauphins. Pratiqué par un envoyé pontifical pénétré des idées élaborées au concile de Trente, l'exorcisme des dauphins à Marseille en 1593 fut très révélateur de ce changement. L'éveil du rationalisme au 17<sup>e</sup> siècle

et l'esprit encyclopédique du 18<sup>e</sup> siècle finirent de dissiper les conceptions surannées ; elles privèrent les dauphins de leur statut à part pour les fondre dans la banalité.

Faits de société au 19<sup>e</sup> siècle, la révolution industrielle, la recherche fiévreuse de progrès techniques et le souci de mettre en valeur les ressources naturelles débouchèrent sur une transformation totale des relations entre l'homme et les dauphins. Elle les fit tomber dans la catégorie des animaux nuisibles, à exterminer en masse, en raison de leurs nuisances sur la pêche. Des massacres furent opérés sur les côtes continentales françaises de la Méditerranée, sous la tutelle de l'administration maritime et avec l'appui des forces navales ; ils ne cessèrent qu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Ils étaient devenus superflus, en raison de l'hécatombe de dauphins provoquée dans l'aire littorale par les filets en fibres synthétiques, bien plus meurtriers que tous les moyens mobilisés pour les exterminer dans les décennies précédentes.

Les dauphins ont retrouvé leur popularité avec les images véhiculées par les médias modernes, cinéma puis télévision, et avec les delphinariums. De 1950 à 1970, les ports de Méditerranée nord occidentale, Toulon, Marseille et Monaco, servirent de bases aux expéditions de la Calypso du commandant Cousteau en mer Méditerranée et mer Rouge, dans l'océan Indien et l'océan Atlantique. *Le Monde du Silence* (1955), son chef d'œuvre tourné avec Louis Malle et Jacques Ertaud, obtint la palme d'Or au festival de Cannes en 1956, affichant le monde sous la mer sur les écrans des salles obscures. Les conditions étaient réunies pour une prise de conscience planétaire de la biodiversité marine, le premier patrimoine défini comme « *emprunté aux générations futures* », avec ses envoûtants paysages baignés de lumière bleue bordant la marge littorale, zone étroite, accessible à l'exploration en scaphandre autonome, bientôt par des millions d'adeptes.

Dans le golfe de Gênes, le bras de mer corso-ligure et autour de la Corse jusqu'en Sardaigne, un sanctuaire de 82 500 km<sup>2</sup> pour les cétacés a été installé entre la France, la principauté de Monaco et l'Italie. Ses eaux baignent le prestigieux rocher sur lequel le prince Albert Ier a fait édifier le musée océanographique de Monaco, où sont nées tant de vocations orientées vers la mer. Monaco est encore le siège de l'ACCOBAMS (*Accord pour la Conservation des Cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente*). La réaction est intervenue à temps. On se rend compte aujourd'hui des limites de nos savoirs sur les cétacés, dont la physiologie, l'intelligence, les fonctions de communication et la neurobiologie demanderaient tant d'investigations encore.

Il faut apprendre à ne pas se laisser exagérément guider par l'émerveillement et à ne pas devenir protecteur à l'excès. Des commissions internationales ont œuvré pour la mise en place de conceptions scientifiques pertinentes en vue de gérer sagement les ressources océaniques. Appuyées sur la biologie des populations, elles privilégient le maintien durable d'équilibres entre les êtres vivants par l'approche raisonnée des écosystèmes. Analyser la biodiversité nécessite à l'évidence des méthodes quantitatives. Elles permettent par exemple d'évaluer de façon scientifique l'impact de l'homme sur les chaînes trophiques océaniques, au sommet desquelles se trouvent d'ailleurs les cétacés, prédateurs apicaux voraces.

La question des captures involontaires dans les filets de pêche en est un autre bon exemple. Des considérations affectives fondées sur une attirance millénaire entre dauphins et marins ont ici une énorme importance, souvent au point d'aveugler. Le réflexe protectionniste doit laisser la place à l'utilisation de concepts quantitatifs comme le P.B.R., indice sûr, fondé sur la dynamique des populations, dont la fiabilité est appuyée par plus de dix ans de pratique aux Etats-Unis sur près de 200 stocks différents de mammifères marins. Protéger à l'extrême peut

en effet s'avérer contreproductif, car la surpopulation induit dans les biotopes des risques de famine et d'épizooties, telle la maladie virale qui a frappé le dauphin blanc et bleu en Méditerranée occidentale au début de la décennie 1990.

Gardons nous enfin de jeter si souvent l'opprobre sur les pêcheurs. Après quarante années d'une carrière orientée vers l'intervention sous la mer et l'étude des environnements marins, force est d'avouer qu'avoir tiré quelques pièces d'un filet aujourd'hui interdit apprend davantage sur les dauphins que la fréquentation des bibliothèques universitaires, voire la multiplication de transects marins de dénombrement. Écouter les artisans pêcheurs parler métier et confronter leur expérience ancestrale aux concepts scientifiques conduit à remettre en cause les schémas admis et encourage à reformuler des foules d'hypothèses, dont certaines se révéleront peut-être fécondes.

L'étude diagnostique de la thonaille a apporté une moisson de connaissances sur la macrofaune pélagique et sa biodiversité, en limite de la zone littorale. Qu'une approche scientifique approfondie ait pu sauver cette pêcherie aurait été un juste retour. Elle fut clôturée en 2009, en dépit de l'attitude exemplaire des professionnels, du soutien financier des autorités, de la rigueur des observateurs embarqués, des innovations des ingénieurs et de progrès démontrés. Une pratique attestée depuis plus de 2500 ans a été rayée du patrimoine de la Méditerranée. On peut s'interroger sur le bénéfice réel pour les dauphins d'une mesure calamiteuse pour les pêcheurs aux petits métiers de la Méditerranée nord occidentale, Leurs pratiques, gérées par leurs prud'hommes depuis l'Antiquité, sont souvent des illustrations parfaites de l'exploitation raisonnée des ressources littorales et de développement durable. S'agissant d'halieutique et d'héritage méditerranéen, il paraît difficile de trouver un exemple plus probant de la nécessité de substituer au paradigme de la protection du milieu marin celui de sa gestion raisonnée.

## REMERCIEMENTS

Je remercie de leur généreux accueil l'université d'Oran et les organisateurs de ce deuxième colloque international sur la biodiversité et les écosystèmes littoraux, et tout particulièrement son président Zitouni Boutiba, dont la bienveillante insistance m'a incité à venir une nouvelle fois dans la belle Algérie. Le Conseil régional PACA et les services de la direction des pêches ont soutenu l'étude diagnostique de la pêcherie de la thonaille. Le présent travail est pieusement dédié à Lucien Laubier, qui nous a prodigué ses encouragements jusqu'à ses derniers jours. Puisse le dauphin qui a recueilli son âme plonger jusqu'au fond des ténèbres océanes, où il savait que continuait de jaillir la vie.

## REFERENCES

- BENOÎT F. (1965) Recherche sur l'hellénisation du Midi de la Gaule. Annales de la faculté des lettres d'Aix en Provence. Centre Camille Julian, Aix-en-Provence, **43**.
- BERTIN L. (1950) La vie des animaux (2 vols). Larousse, Paris. **2** (p. 370).
- BOMPAR J.-M. (2000) Les cétacés de Méditerranée. Edisud, Aix-en-Provence.
- BOUIS J.-B. (1634) En la chaire des Curez. Bramereau, Avignon.
- BRAUDEL F. (1949) La Méditerranée et le Monde Méditerranéen à l'époque de Philippe II. Armand Colin, Paris. **3**.
- BRAUN G. & HOGENBERG F. (1572) Civitates orbi terrarum (6 vols). Braun, Cologne. **1**
- BUSQUET R. (1945) Histoire de Marseille. Laffont, Paris.
- CHARBONNEAU-LASSAY L. (1940) Le Bestiaire du Christ. La mystérieuse emblématique de Jésus Christ. Brouwer, Bruges.
- CLAVEL-LÉVÊQUE M. (1985) Marseille grecque. La dynamique d'un impérialisme marchand. 2ème édition. Editions Jeanne Laffite, Marseille (p. 9).
- COUSTEAU J.-Y. & DIOLÉ P. Les dauphins et la liberté. Flammarion, Paris.
- FAGET D. (2009) Les tueries de dauphins en Méditerranée ou l'impossible rationalisation d'un massacre (XIXe siècle-milieu XXe siècle). *Provence historique*, **59** : 381-395.
- GÉNÉBRARD G. & PONTACO A. (1599) Chronographia aucti recentis historiarum reliquorum annorum complectuntur. Pillehotte, Lyon. **4**.
- GOURRET P. (1894) Les poissons et les pêcheries de la Méditerranée (Provence). Baillière & fils, Paris.
- IMBERT G., GAERTNER J.-C. & LAUBIER L. (2001) Prévention à l'aide de répulsifs acoustiques des captures de dauphins bleus et blancs. *Conférence internationale RIMMO sur les cétacés en Méditerranée*, **10** : 85-90.
- IMBERT G., LAUBIER L., MALAN A., GAERTNER J.-C. & DEKEYSER I. (2007) La thonaille ou courantille volante. Centre d'Océanologie de Marseille. Rapport final au Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marseille.
- JACQUES G. (1989) L'oligotrophie du milieu pélagique en Méditerranée occidentale : un paradigme qui s'estompe ? *Bulletin de la Société zoologique de France*, **114** : 17-30.
- KAISER W. (1992) Marseille au temps des troubles. Morphologie sociale et luttes de factions (1559-1596) Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.



- KASUYA T. (2000) Review of the biology and exploitation of striped dolphins in Japan. *Journal of Cetacean Research and Management*, **1** : 81-100.
- LACOMBE H. & GONELLA J. (1964) Oscillations d'inertie des masses d'eau en Méditerranée occidentale. *Comptes rendus à l'Académie des sciences de Paris*, **259** : 2487-90.
- MERY L. & GUINDON F. (1841) Histoire analytique et chronologique des actes et des délibérations du corps et du conseil de la Municipalité de Marseille depuis le Xe siècle jusqu'à nos jours. Feissat & Demonchy successeurs, Marseille. **1** (p. 142).
- NORTHRIDGE S. (1991) Driftnet fisheries and their impact on non-target species : a worldwide review. F.A.O. Fisheries technical paper.
- OVIDE (*circa* I de notre ère) Métamorphoses, Penthée III : 511-563.
- OPPIEN DE CILICIE Halieutiques Chant V.
- PERES J.-M. (1961) Traité d'océanographie biologique. La vie benthique. Presses Universitaires de France, Vendome **1**.
- PLINE L'ANCIEN (*circa* 70 ) Histoire naturelle Livre IX (cité d'après Cousteau & Diolé, 1975).
- ROLLAND H. (1951) Fouilles de Saint-Blaise, Paris (p. 61).
- RUFFI (de) L-A.(1696) Histoire de Marseille. 2<sup>e</sup> édition, revue et augmentée. Martel, Marseille..
- SAVELLI S. (1593) Facultas Episcopo.Cavallinensis data ad proficiscendum Massiliam pro exorcismo delphinorum et piscium marinorum. Musée Calvet. MS 1840 (*manuscrit en latin*).
- SHAKYA M. (2008) Flukes of clay. Deconstructing the delphin heroic image.[http:// zatma.org /Dharma/zbohy /Literature/essays/mzs/20081001001.html](http://zatma.org/Dharma/zbohy/Literature/essays/mzs/20081001001.html)
- VENARD M.(1993) Réforme protestante, réforme catholique dans la province d'Avignon au XVIe siècle. Editions du Cerf, Paris.
- WADE P. (1998) Calculating limits of the allowable human-caused mortality of Cetaceans and Pinnipeds. *Marine Mammals Science*, **14** : 1-37.